Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
21 février 2014	21 février 2014	F074 14 P00 36

1. Intitulé du projet

Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter pour une centrale Hydroélectrique

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : HYDROPHIL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : HERBRECHT Philippe, Gérant

RCS / SIRET : 7 9 7 8 6 5 1 7 7 0 0 0 2 7

Forme juridique : SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25° Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique.	Installations d'une puissance maximale brute totale inférieure à 500 kw

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Renouvellement d'une autorisation d'exploiter une microcentrale hydroélectrique d'une puissance maximale brute de 494 kW.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

- Maintien du fonctionnement actuel de la microcentrale, à savoir débit turbiné de 31,5 m3/s et débit réservé 9 m3/s.
- Réalisation d'une passe à poisson permettant la montaison et la dévalaison afin de se mettre en conformité à la législation en vigueur (continuité écologique).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La microcentrale est déjà existante et fonctionnelle.
Les travaux envisagés consistent à créer une échancrure sur la crête du seuil existant afin d'y réaliser une passe à poissons dans laquelle s'écoulera également une partie du débit réservé, conformément aux prescriptions des services concernés

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La microcentrale fonctionnera tous les mois de l'année et tel qu'actuellement, au fil de l'eau avec un tronçon court-circuité de 120 ml et dès que le débit de la Vienne sera supérieur au débit réservé (9m 3/s)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à l'application des articles L 214-1 et suivants du code de l'environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Renouvellement d'autorisation d'utilisation de l'énergie hydraulique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Hauteur du Seuil	1,46 m
Longueur du Seuil	67 ml
Longueur du canal d'amenée	30 ml
Longueur du canal de restitution	60 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

3 Avenue Gay Lussac
Chemin des Seilles
87 200 SAINT JUNIEN

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 0 ° 53 ' 22 " 4 **Lat.** 45 ° 53 ' 10 " 4

Pour *les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42°* :

Point de départ : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : **Long.** ___ ° ___ ' ___ " ___ **Lat.** ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes *traversées* :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui [X] Non [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui [ ] Non [X]

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Arrêté préfectoral du 27 juin 1933 modifié en 1953

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui [ ] Non [X]

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Propriété foncière limitée à l'emprise des ouvrages nécessaires à la production hydroélectrique

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** [X] **Non** [ ]

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zones Uli, NI, N, UC du PLU approuvé (ées) le 20/07/2006, modifié par modification simplifiée en date du 13 septembre 2010, révisé par révision simplifiée en date du 13 mars 2012, modifié par modification en date du 21 janvier 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** [ ] **Non** [ ]

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	[ ]	[X]	
en zone de montagne ?	[ ]	[X]	
sur le territoire d'une commune littorale ?	[ ]	[X]	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	[ ]	[X]	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	[ ]	[X]	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X	☐	PPRI Vienne (aval) Approuvé le 12/10/2007
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	X	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	X	☐	Ancienne Abbaye de Saint-Amand => 90 m Pont Sainte Elisabeth sur la Glane => 480 m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	X	☐	L'ensemble du débit dérivé est intégralement restitué dans le cours d'eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	X	Le projet a pour but de rétablir la continuité écologique dans le cours d'eau.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	☐	Inondations.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	X	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	☐	L'eau prélevée dans le cours d'eau est turbinée et rejetée dans le même cours d'eau et n'aura subie aucune modification.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre du projet de renouvellement d'autorisation, des dispositions spécifiques seront mises en place, en accord avec les services compétents, afin d'améliorer la continuité écologique du site.

Le projet ne devrait pas être soumis à une étude d'impact dans la mesure ou les aménagements envisagés visent précisément à diminuer l'impact de l'activité hydroélectrique sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :*** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Saint Junien le, 17 février 2014.

Signature

PLAN DE LOCALISATION

Seuil vue Aval rive Droite

Seuil + Moulin vue Amont rive Gauche

Seuil vue Amont rive Droite

Photos Septembre 2013
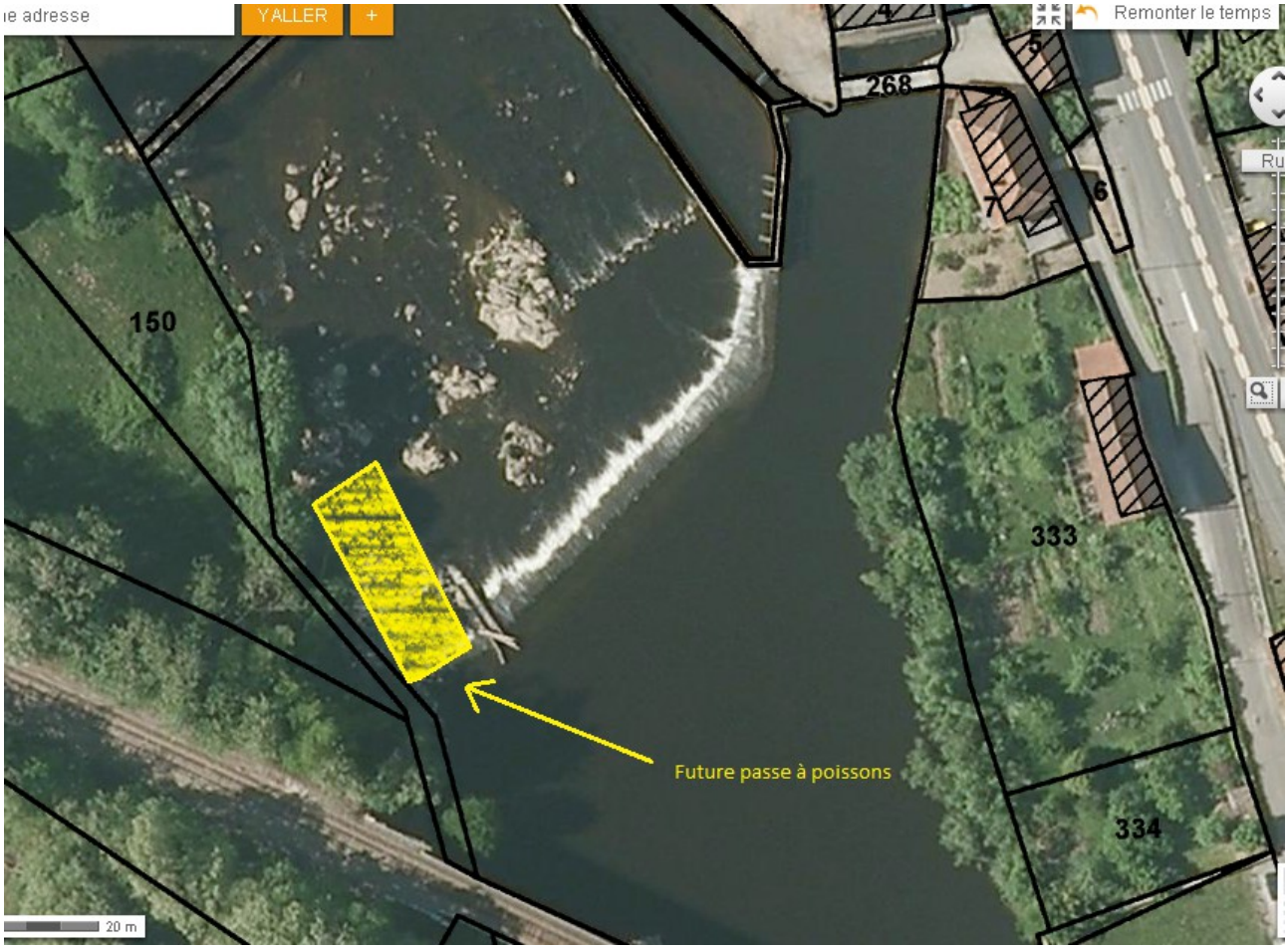
Implantation Passe à Poissons